

PROGRAMME DE FORMATION

Formation de formateur Gestes et Postures

Référence : FGPO01

VOTRE BESOIN : (ou votre problématique)

Former des futurs formateurs d'autorisation de gestes et postures au sein de votre entreprise.

NOTRE REPONSE :

Mettre en place une formation basée sur les principes de sécurité.
Rappeler les postures et des gestes à adopter permettant d'améliorer les conditions de travail et diminuer les Troubles Musculo Squelettiques.
Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.



Dates et lieux : Nous contacter
02.41.60.48.16
integralformation@orange.fr

PUBLIC ET PREREQUIS

- Toute personne de l'entreprise, âgée de 18 ans minimum, amenée à initier le personnel aux risques liés à l'activité physique et d'être acteur de la prévention au sein de l'entreprise.

Cette formation nécessite que les salariés doivent de préférence avoir déjà réalisé des actions de formation sinon une journée supplémentaire sera nécessaire pour conforter les compétences pédagogiques du futur formateur.

MODALITE DE LA FORMATION

- 21 Heures en **présentiel**.
Pour la 1ère étape et la 3ème étape : selon les particularités de l'Entreprise de 14 à 21 heures/étape.
Pour la 2ème étape : 14 heures est nécessaire.
- Effectif moyen : **1 à 6 personnes maximum**.



Cette prestation est accessible sous conditions aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

- Former des collaborateurs sur les principes de sécurité physique et d'économie de l'effort travail dans l'entreprise.
- Créer des supports pédagogiques adaptés à la spécificité de l'entreprise.
- Animer des sessions de formations.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée par des formateurs qualifiés, experts dont les compétences techniques, pédagogiques sur la sécurité sont actualisées.
- Squelette et exercices
- Diaporama et vidéos : INRS.

VALIDATION /EVALUATION

- Alternance des séquences théoriques par l'exercice de **cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe** pour évaluer l'atteinte des objectifs. Démonstrations et **exercices pratiques sur la méthodologie de l'animation**.
- Un **examen théorique** via un **contrôle des supports créés par les stagiaires** et un **examen pratique avec une mise en situation d'animation** sanctionnent la délivrance de l'autorisation de conduite.
- Evaluation de la formation par les participants avec le document « **Evaluation de la formation** ».

DOCUMENTS REMIS

- Attestation de formation remise au participant.
- Attestation de présence.



Intégral Formation

integralformation@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION

Formation de formateur

Gestes et Postures

DEROULE DE LA FORMATION

★ ACCUEIL - PRESENTATION DE LA FORMATION ET TOUR DE TABLE.

Durée : 10 minutes

Moyens à planifier :

Salle et vidéoprojecteur.

Des participants, salariés de l'entreprise.

Zone de conduite permettant les exercices et l'examen pratiques en toute sécurité.

En cas de PANDEMIE, application des recommandations INRS.

★ Comprendre l'importance d'appliquer les règles de sécurité en entreprise, de connaître les gestes, les postures liés à son poste de travail et leur impact sur sa santé.

- La sécurité au travail :
- La prévention :
- Les différents risques :
- Les lésions liées à une mauvaise posture : Les Troubles Musculosquelettiques.
- Le rôle de l'hygiène dans la sécurité.

★ Partie pratique Formation

Réaliser les gestes de manutention pour éviter les accidents et maladies professionnelles

Adapter sa posture face aux risques liés à son poste de travail.

★ 2^{ème} ETAPE : partie théorique animation.

- Le formateur remet des supports papier nécessaires au(x) futur(s) formateur(s) pour créer son support d'animation liés à la spécificité de l'entreprise.
- Créer des supports pédagogiques.
- Savoir démarrer la formation.
- Savoir obtenir l'adhésion des participants.
- Savoir animer et répondre aux questions techniques.

★ 3^{ème} ETAPE : partie Pratique animation

- Le ou les futur(s) formateur(s) coaniment avec notre formateur une séance de formation.
- A l'issue de cette séance, le formateur réalise un retour via un échanges, des réponses aux questions avec le ou les futur(s) formateur(s) et l'Entreprise.

Durée : 27 Heures 40 à 34 heures 40.

★ BILAN, SYNTHESE DU STAGE ET EVALUATION DE SATISFACTION DES STAGIAIRES. 10 minutes.

★ Support à transmettre pour les stagiaires : « aide-mémoire prévention des risques professionnels »

PROGRAMME DE FORMATION

Formation de formateur de plateformes élévatrices mobiles de personnel

Référence : FFPEO01

VOTRE BESOIN : (ou votre problématique)

Former des futurs formateurs de plateforme élévatrices mobiles de personnel au sein de votre entreprise.

NOTRE REPONSE :

Mettre en place une formation basée en trois étapes :

1ère étape : Formation autorisation de conduite en vue de l'autorisation de conduite.

2ème étape : - savoir démarrer une formation, - savoir obtenir l'adhésion des participants, - savoir animer, - répondre aux questions techniques...

3ème étape : le ou les futur(s) formateur(s) coaniment avec notre formateur une séance de formation.



Dates et lieux : Nous contacter
02.41.60.48.16
integralformation@orange.fr

PUBLIC ET PREREQUIS

- Toute personne de l'entreprise, âgée de 18 ans minimum, amenée à utiliser une plateforme élévatrices mobiles de personnel. Cette formation nécessite que les salariés doivent de préférence avoir déjà réalisé des actions de formation sinon une journée supplémentaire sera nécessaire pour conforter les compétences pédagogiques du futur formateur.
- Prérequis :** Visite médicale du travail obligatoire pour la délivrance de l'autorisation de conduite.

MODALITE DE LA FORMATION

- En **présentiel**.
Pour la 1ère étape et la 3ème étape : selon les particularités de l'Entreprise de 14 à 21 heures/étape.
Pour la 2ème étape : 14 heures est nécessaire.
- Effectif moyen : **1 à 6 personnes maximum**.



Cette prestation est accessible sous conditions aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

- Former en toute sécurité des collaborateurs à la conduite des plateformes élévatrices mobiles de personnel dans l'entreprise.
- Créer des supports pédagogiques adaptés à la spécificité de l'entreprise.
- Animer des sessions de formations.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée par des formateurs qualifiés, experts dont les compétences techniques, pédagogiques sur la sécurité et la conduite des plateformes élévatrices mobiles de personnel sont actualisées.
- Diaporama et vidéos : INRS.

VALIDATION /EVALUATION

- Alternance des séquences théoriques par l'exercice de **cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe** pour évaluer l'atteinte des objectifs. Démonstrations et **exercices pratiques sur la méthodologie de l'animation**.
- Un **examen théorique** via un **contrôle des supports créés par les stagiaires** et un **examen pratique avec une mise en situation d'animation** sanctionnent la délivrance de l'autorisation de conduite.
- Evaluation de la formation par les participants avec le document « **Evaluation de la formation** ».
- **Durée de validité : 5 ans**

DOCUMENTS REMIS

- Attestation de formation remise au participant.
- Attestation de présence.



Intégral Formation

integralformation@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION

Formation de formateur pont roulant

DEROULE DE LA FORMATION

★ ACCUEIL - PRESENTATION DE LA FORMATION ET TOUR DE TABLE.

Durée : 10 minutes

Moyens à planifier :

Salle et vidéoprojecteur des participants, salariés de l'entreprise.
Zone de conduite permettant les exercices et l'examen pratiques en toute sécurité.
En cas de PANDEMIE, application des recommandations INRS.

★ 1^{ERE} ETAPE : partie théorique. Formation en vue de l'obtention de l'autorisation interne de conduite.

Le ou les futur(s) formateur(s) suivent cette formation en tant que stagiaire.

- Sensibilisation à la sécurité (coût et dommages engendrés par les accidents).
- Les obligations du constructeur, législation et recommandation.
- Les obligations et responsabilités de l'employeur et de l'utilisateur.
- Classification des PEMP, types et catégories.
- Technologie des différents organes de la PEMP.
- Avantages et inconvénients des différents types de PEMP.
- Savoir choisir sa PEMP en fonction des travaux à effectuer.
- Les principaux risques (heurt, écrasement, chute, électrisation...)
- Vérifications journalières, entretien courant, les organes de sécurité.
- Utilisation des commandes de secours.
- Règles d'utilisation, déplacement, calage, manœuvres, balisage de la zone d'évolution

★ Partie pratique Formation en vue de l'obtention de l'autorisation interne de conduite.

- Examen d'adéquation avec le travail à effectuer.
- Vérifications journalières, essais, prise de poste.
- La montée et la descente depuis les PEMP.
- Evolution, en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe.
- Evolution avec la PEMP dans un sens perpendiculaire.
- Maîtrise et stabilisation sur sols de différentes natures, calage.
- Atteinte d'objectifs.
- Manœuvres de sauvetage.
- Respect des règles et panneaux de circulation.

★ 2^{ème} ETAPE : partie théorique animation.

- Le formateur remet des supports papier nécessaires au(x) futur(s) formateur(s) pour créer son support d'animation liés à la spécificité de l'entreprise pour créer des supports pédagogiques.
- Savoir démarrer la formation et savoir obtenir l'adhésion des participants.
- Savoir animer et répondre aux questions techniques.

★ 3^{ème} ETAPE : partie Pratique animation

- Le ou les futur(s) formateur(s) coaniment avec notre formateur une séance de formation.
- A l'issue de cette séance, le formateur réalise un retour via un échanges, des réponses aux questions avec le ou les futur(s) formateur(s) et l'Entreprise.

Durée : 27 Heures 40 à 34heures 40.

★ BILAN, SYNTHÈSE DU STAGE ET EVALUATION DE SATISFACTION DES STAGIAIRES. 10 minutes.

Support à transmettre pour les stagiaires : « conduite en sécurité des plates formes élévatrices mobiles de personnel ». Ressources pédagogiques MémoForma. Site CARSAT de la Région auprès du référent prévention pour obtenir des supports pédagogiques et audiovisuels.

PROGRAMME DE FORMATION

Formation de formateur de gerbeur à conducteur accompagnant

Référence : FFCEO02

VOTRE BESOIN : (ou votre problématique)

Former des futurs formateurs de gerbeur au sein de votre entreprise.

NOTRE REPONSE :

Mettre en place une formation basée en trois étapes :

1ère étape : Formation autorisation de conduite de gerbeur en vue de la délivrance du CACES.

2ème étape : - savoir démarrer une formation, - savoir obtenir l'adhésion des participants, - savoir animer, - répondre aux questions techniques...

3ème étape : le ou les futur(s) formateur(s) coaniment avec notre formateur une séance de formation.



Dates et lieux : Nous contacter
02.41.60.48.16
integralformation@orange.fr

PUBLIC ET PREREQUIS

- Toute personne de l'entreprise, âgée de 18 ans minimum, amenée à utiliser un gerbeur de manutention.

Cette formation nécessite que les salariés doivent de préférence avoir déjà réalisé des actions de formation sinon une journée supplémentaire sera nécessaire pour conforter les compétences pédagogiques du futur formateur.

Prérequis : Visite médicale du travail obligatoire pour la délivrance de l'autorisation de conduite.

MODALITE DE LA FORMATION

- En **présentiel**.

Pour la 1ère étape et la 3ème étape : selon les particularités de l'Entreprise de 14 à 21 heures/étape.

Pour la 2ème étape : 14 heures est nécessaire.

- Effectif moyen : **1 à 6 personnes maximum**.



Cette prestation est accessible sous conditions aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

- Former en toute sécurité des collaborateurs à la conduite sur les gerbeurs de manutention dans l'entreprise.
- Créer des supports pédagogiques adaptés à la spécificité de l'entreprise.
- Animer des sessions de formations.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée par des formateurs qualifiés, experts dont les compétences techniques, pédagogiques sur la sécurité et la conduite des gerbeurs sont actualisées.
- Diaporama et vidéos : INRS.

VALIDATION /EVALUATION

- Alternance des séquences théoriques par l'exercice de **cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe** pour évaluer l'atteinte des objectifs. Démonstrations et **exercices pratiques sur la méthodologie de l'animation**.
- Un **examen théorique** via un **contrôle des supports créés par les stagiaires** et un **examen pratique avec une mise en situation d'animation** sanctionnent la délivrance de l'autorisation de conduite.
- Evaluation de la formation par les participants avec le document « **Evaluation de la formation** ».
- **Durée de validité : 5 ans**.

DOCUMENTS REMIS

- Attestation de formation remise au participant.
- Attestation de présence.



Intégral Formation

integralformation@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION

Formation de formateur de gerbeur à conducteur accompagnant

DEROULE DE LA FORMATION

★ ACCUEIL - PRESENTATION DE LA FORMATION ET TOUR DE TABLE.

Durée : 10 minutes

Moyens à planifier :

Salle et vidéoprojecteur.

Des participants, salariés de l'entreprise.

Zone de conduite permettant les exercices et l'examen pratiques en toute sécurité.

En cas de PANDEMIE, application des recommandations INRS.

★ 1^{ERE} ETAPE : partie théorique. Formation en vue de l'obtention de l'autorisation interne de conduite.

Le ou les futur(s) formateur (s) suivent cette formation en tant que stagiaire.

- Sensibilisation à la sécurité (coût et dommages engendrés par les accidents du travail).
- Législation relative à l'emploi des chariots élévateurs et gerbeurs.
- Classification des chariots, sources d'énergie et possibilité d'utilisation.
- Responsabilités et devoirs du cariste, le règlement de l'entreprise.
- Vérifications journalières obligatoires et maintenance de 1^{er} niveau.
- Les règles et consignes de l'Entreprise. Le plan de circulation.
- Notions d'équilibre et de capacité des chariots, lecture de la plaque de charge.
- Consignes et règles d'utilisation, levage, circulation, gerbage et dépose d'une charge, chargement et déchargement des transporteurs, travail à quai.
- Consignes de stockage.

★ Partie pratique Formation en vue de l'obtention de l'autorisation interne de conduite.

- Vérifications journalières sur chariot élévateur, prise de poste.
- Evolution à vide, en marche avant et arrière, prise et dépose de charge, circulation en charge, gerbage et dégerbage, stockage et déstockage en palettier, chargement et déchargement de véhicules, toutes ces opérations dans diverses conditions de travail.
- Manutentions spécifiques à l'entreprise.
- Stationnement des engins.

★ 2^{ème} ETAPE : partie théorique animation.

- Le formateur remet des supports papier nécessaires au(x) futur(s) formateur(s) pour créer son support d'animation liés à la spécificité de l'entreprise et créer des supports pédagogiques.
- Savoir démarrer la formation et savoir obtenir l'adhésion des participants.
- Savoir animer et répondre aux questions techniques.

★ 3^{ème} ETAPE : partie Pratique animation

- Le ou les futur(s) formateur(s) coaniment avec notre formateur une séance de formation.
- A l'issue de cette séance, le formateur réalise un retour via un échanges, des réponses aux questions avec le ou les futur(s) formateur(s) et l'Entreprise.

Durée : 27 heures 40 à 34 heures 40.

★ BILAN, SYNTHÈSE DU STAGE ET EVALUATION DE SATISFACTION DES STAGIAIRES. 10 minutes.

Support à transmettre pour les stagiaires : « conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention et chariot de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant ».

Ressources pédagogiques MémoForma. Site CARSAT de la Région auprès du référent prévention pour obtenir des supports pédagogiques et audiovisuels.

PROGRAMME DE FORMATION

Formation de formateur Pont roulant

Référence : FFCEO03

VOTRE BESOIN : (ou votre problématique)

Former des futurs formateurs de pont roulant au sein de votre entreprise.

NOTRE REPONSE :

Mettre en place une formation basée en trois étapes :

1ère étape : Formation autorisation de conduite en vue de l'autorisation de conduite.

2ème étape : - savoir démarrer une formation, - savoir obtenir l'adhésion des participants, - savoir animer, - répondre aux questions techniques...

3ème étape : le ou les futur(s) formateur(s) coaniment avec notre formateur une séance de formation.

PUBLIC ET PREREQUIS

- Toute personne de l'entreprise, âgée de 18 ans minimum, amenée à utiliser un pont roulant.

Cette formation nécessite que les salariés doivent de préférence avoir déjà réalisé des actions de formation sinon une journée supplémentaire sera nécessaire pour conforter les compétences pédagogiques du futur formateur.

Prérequis : Visite médicale du travail obligatoire pour la délivrance de l'autorisation de conduite.



Dates et lieux : Nous contacter
02.41.60.48.16
integralformation@orange.fr

MODALITE DE LA FORMATION

- En **présentiel**.

Pour la 1ère étape et la 3ème étape : selon les particularités de l'Entreprise de 14 à 21 heures/étape.

Pour la 2ème étape : 14 heures est nécessaire.

- Effectif moyen : **1 à 6 personnes maximum**.



Cette prestation est accessible sous conditions aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

- Former en toute sécurité des collaborateurs à la conduite des ponts roulants dans l'entreprise.
- Créer des supports pédagogiques adaptés à la spécificité de l'entreprise.
- Animer des sessions de formations.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée par des formateurs qualifiés, experts dont les compétences techniques, pédagogiques sur la sécurité et la conduite des ponts roulants sont actualisées.
- Diaporama et vidéos : INRS.

VALIDATION /EVALUATION

- Alternance des séquences théoriques par l'exercice de **cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe** pour évaluer l'atteinte des objectifs. Démonstrations et **exercices pratiques sur la méthodologie de l'animation**.
- Un **examen théorique** via un **contrôle des supports créés par les stagiaires** et un **examen pratique avec une mise en situation d'animation** sanctionnent la délivrance de l'autorisation de conduite.
- Evaluation de la formation par les participants avec le document « **Evaluation de la formation** ».
- **Durée de validité : 5 ans**

DOCUMENTS REMIS

- **Attestation de formation** remise au participant.
- **Attestation de présence**.



Intégral Formation

integralformation@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION

Formation de formateur pont roulant

DEROULE DE LA FORMATION

★ ACCUEIL - PRESENTATION DE LA FORMATION ET TOUR DE TABLE.

Durée : 10 minutes

Moyens à planifier :

Salle et vidéoprojecteur.

Des participants, salariés de l'entreprise.

Zone de conduite permettant les exercices et l'examen pratiques en toute sécurité.

En cas de PANDEMIE, application des recommandations INRS.

★ 1^{ERE} ETAPE : partie théorique. Formation en vue de l'obtention de l'autorisation interne de conduite.

Le ou les futur(s) formateur (s) suivent cette formation en tant que stagiaire.

- Sensibilisation à la sécurité (coûts et dommages engendrés par les accidents du travail).
- Législation en vigueur - Responsabilité du pontier.
- Technologie des différents types de ponts.
- Vérification et entretien avant et en fin de prise de poste.
- Action et réaction de la charge - explication du ballant.
- Consignes de sécurité, utilisation des différentes commandes, positionnement du pontier.
- Les gestes de commandement normalisés.
- Technologie, utilisation des élingues et appareils de levage, conditions de stockage.
- Influence de l'angle d'élingage et de la nature de la charge.

★ Partie pratique Formation en vue de l'obtention de l'autorisation interne de conduite.

- Présentation du pont, technologie et mise sous tension.
- Consignes de prise de poste.
- Comment tenir le boîtier ? Les différents modèles.
- Récupération du balancement sur les trois mouvements.
- Exercices avec des charges spécifiques à l'atelier.
- Choix du matériel d'élingage.
- Recherche du centre de gravité, arrimage.
- Dépose et enlèvement de charges.
- Consignes de fin de poste.

★ 2^{ème} ETAPE : partie théorique animation.

- Le formateur remet des supports papier nécessaires au(x) futur(s) formateur(s) pour créer son support d'animation liés à la spécificité de l'entreprise pour créer des supports pédagogiques.
- Savoir démarrer la formation et savoir obtenir l'adhésion des participants.
- Savoir animer et répondre aux questions techniques.

★ 3^{ème} ETAPE : partie Pratique animation

- Le ou les futur(s) formateur(s) coaniment avec notre formateur une séance de formation.
- A l'issue de cette séance, le formateur réalise un retour via un échanges, des réponses aux questions avec le ou les futur(s) formateur(s) et l'Entreprise.

Durée : 27 Heures 40 à 34heures 40.

★ BILAN, SYNTHESE DU STAGE ET EVALUATION DE SATISFACTION DES STAGIAIRES. 10 minutes.

Support à transmettre pour les stagiaires : « conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention et chariot de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant ».

Ressources pédagogiques MémoForma. Site CARSAT de la Région auprès du référent prévention pour obtenir des supports pédagogiques et audiovisuels.



Intégral Formation

integralformation@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION

Formation de formateur conduite de chariot d'entreprise

Référence : FFCEO01

VOTRE BESOIN : (ou votre problématique)

Former des futurs formateurs d'autorisation de conduite de chariot au sein de votre entreprise.

NOTRE REPONSE :

Mettre en place une formation basée en trois étapes :

1ère étape : Formation « d'autorisation de conduite de chariot » en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite.

2ème étape : - savoir démarrer une formation, - savoir obtenir l'adhésion des participants, - savoir animer, - répondre aux questions techniques...

3ème étape : le ou les futur(s) formateur(s) co-animent avec notre formateur une séance de formation.

PUBLIC ET PREREQUIS

- Toute personne de l'entreprise, âgée de 18 ans minimum, amenée à utiliser un chariot automoteur de manutention.

Cette formation nécessite que les salariés doivent de préférence avoir déjà réalisé des actions de formation sinon une journée supplémentaire sera nécessaire pour conforter les compétences pédagogiques du futur formateur.

Prérequis : Visite médicale du travail obligatoire pour la délivrance de l'autorisation de conduite.

MODALITE DE LA FORMATION

- En **présentiel**.

Pour la 1ère étape et la 3ème étape : selon les particularités de l'Entreprise de 14 à 21 heures/étape.

Pour la 2ème étape : 14 heures est nécessaire.

- Effectif moyen : **1 à 6 personnes maximum**.

OBJECTIFS

- Former en toute sécurité des collaborateurs à la conduite sur les chariots automoteurs de manutention à conducteur porté et gerbeurs dans l'entreprise.
- Créer des supports pédagogiques adaptés à la spécificité de l'entreprise.
- Animer des sessions de formations.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée par des formateurs qualifiés, experts dont les compétences techniques, pédagogiques sur la sécurité et la conduite des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté et gerbeurs sont actualisées.
- Diaporama et vidéos : INRS.

VALIDATION /EVALUATION

- Alternance des séquences théoriques par l'exercice de **cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe** pour évaluer l'atteinte des objectifs. Démonstrations et **exercices pratiques sur la méthodologie de l'animation**.
- Un **examen théorique** via un **contrôle des supports créés par les stagiaires** et un **examen pratique avec une mise en situation d'animation** sanctionnent la délivrance de l'autorisation de conduite.
- Evaluation de la formation par les participants avec le document « **Evaluation de la formation** ».
- **Durée de validité : 5 ans**.

DOCUMENTS REMIS

- Attestation de formation remise au participant.
- Attestation de présence.



Dates et lieux : Nous contacter
02.41.60.48.16
integralformation@orange.fr



Cette prestation est accessible
sous conditions aux personnes
en situation de handicap.



Intégral Formation

integralformation@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION

Formation de formateur conduite de chariot d'entreprise

DEROULE DE LA FORMATION

★ ACCUEIL - PRESENTATION DE LA FORMATION ET TOUR DE TABLE.

Durée : 10 minutes

Moyens à planifier :

Salle et vidéoprojecteur.

Des participants, salariés de l'entreprise.

Zone de conduite permettant les exercices et l'examen pratiques en toute sécurité.

En cas de PANDEMIE, application des recommandations INRS.

★ 1^{ERE} ETAPE : partie théorique. Formation en vue de l'obtention de l'autorisation interne de conduite.

Le ou les futur(s) formateur (s) suivent cette formation en tant que stagiaire.

- Sensibilisation à la sécurité (coût et dommages engendrés par les accidents du travail).
- Législation relative à l'emploi des chariots élévateurs et gerbeurs.
- Classification des chariots, sources d'énergie et possibilité d'utilisation.
- Responsabilités et devoirs du cariste, le règlement de l'entreprise.
- Vérifications journalières obligatoires et maintenance de 1^{er} niveau.
- Les règles et consignes de l'Entreprise. Le plan de circulation.
- Notions d'équilibre et de capacité des chariots, lecture de la plaque de charge.
- Consignes et règles d'utilisation, levage, circulation, gerbage et dépose d'une charge, chargement et déchargement des transporteurs, travail à quai.

★ Partie pratique Formation en vue de l'obtention de l'autorisation interne de conduite.

- Vérifications journalières sur chariot élévateur, prise de poste.
- Evolution à vide, en marche avant et arrière, prise et dépose de charge, circulation en charge, gerbage et dégerbage, stockage et déstockage en palettier, chargement et déchargement de véhicules, toutes ces opérations dans diverses conditions de travail.
- Manutentions spécifiques à l'entreprise.
- Stationnement des engins.

★ 2^{ème} ETAPE : partie théorique animation.

- Le formateur remet des supports papier nécessaires au(x) futur(s) formateur(s) pour créer son support d'animation liés à la spécificité de l'entreprise.
- Créer des supports pédagogiques.
- Savoir démarrer la formation.
- Savoir obtenir l'adhésion des participants.
- Savoir animer et répondre aux questions techniques.

★ 3^{ème} ETAPE : partie Pratique animation

- Le ou les futur(s) formateur(s) coaniment avec notre formateur une séance de formation.
- A l'issue de cette séance, le formateur réalise un retour via un échanges, des réponses aux questions avec le ou les futur(s) formateur(s) et l'Entreprise.

Durée : 27 Heures 40 à 34heures 40.

★ BILAN, SYNTHESE DU STAGE ET EVALUATION DE SATISFACTION DES STAGIAIRES. 10 minutes.

Support à transmettre pour les stagiaires : « conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention et chariot de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant ».

PROGRAMME DE FORMATION

Ressources pédagogiques MémoForma. **Site CARSAT** de la Région auprès du référent prévention pour obtenir des supports pédagogiques et audiovisuels.